

UNE FORMATION EN ALTERNANCE

Le BPJEPS, niveau IV.

Son objectif principal est de former des animateurs professionnels capables d'élaborer des projets d'animation.

Il peut être accessible par la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE).

La formation s'appuie sur l'alternance et s'articule autour de 10 Unités Capitalisables (UC) dont l'UC 10 est spécifique à l'Organisme de formation et a pour objet l'adaptation à un secteur professionnel de l'animation ou à une fonction ou un milieu.

UC 10

Promouvoir, Animer le Milieu Rural par les Activités Physiques pour Tous

L'UC 10 a pour finalité :

- de proposer aux résidents du milieu rural des activités physiques, diversifiées et adaptées aux possibilités de tous les publics
- de favoriser le développement du milieu rural en utilisant les Activités Physiques pour Tous comme vecteur de lien social et de promotion de la santé
- de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des individus, participer au maintien et à l'intégration des populations dans un espace cohérent

Fédération Régionale MFR membre de l'AFORMA
(Association pour la Formation et la Recherche
dans les Métiers de l'Animation en Midi-Pyrénées)

CONTENU

- connaissance du secteur de l'animation et des publics
- méthodologie et mise en œuvre d'un projet
- gestion administrative et financière
- législation, réglementation
- techniques et pratique des activités physiques pour tous (conduite d'une action d'animation...)

DURÉE

Du 12 octobre 2009 au 29 octobre 2010
(644 heures en centre et 490 heures en stage)

COÛT

Frais pédagogiques : 5100 euros

Nous restons à la disposition des candidats pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation

MODES DE FINANCEMENT

- entreprise pour les salariés
- formation professionnelle
- contrat de professionnalisation
- autres, en fonction des situations particulières

PROFILS ET EMPLOIS PREPARES

Le titulaire du Brevet Professionnel, spécialité "activités physiques pour tous" pourra exercer ses fonctions en tant qu'animateur sportif :

- au sein des collectivités locales
- d'associations sportives
- d'établissements d'activités physiques et sportives divers, intégrant les APS comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque
- de toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (*structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs ...*), d'établissements du secteur scolaire et péri-scolaire
- associations affiliées à la FFEPMM (*clubs, comités départementaux ou régionaux*)

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Le candidat doit :

- **avoir satisfait aux exigences préalables à l'entrée en formation :**
 - test de Luc Léger
 - test d'habileté motrice
- **être titulaire d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique des activités physiques et sportives**
- **être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1)**
- **avoir satisfait aux épreuves de sélection :**
 - une épreuve d'expression écrite
 - un entretien
 - un parcours à vélo
 - une épreuve d'aérobic
 - une épreuve d'ultimate

OBTENTION DU DIPLÔME

Il est conditionné par la réussite aux étapes certificatives organisées par l'Organisme de Formation.

RAPPEL CALENDRIER

Inscriptions : à partir du 1^{er} février 2009
(dossier à retirer au CR EPMM à Labège)

Dépôt dossier : 4 septembre 2009

Exigences Préalables :

Tests d'entrée : 14 septembre 2009

Epreuves sélection :

15 & 16 septembre 2009

Dates formation :

du 12.10.2009 au 29.10.2010

Personne à contacter :

Marjorie BERNARD

CREPMM : 05.62.24.19.34 / 06.20.78.02.74
e-mail : marjorie.bernard@sportspourtous.org

DISPOSITIF PARTENARIAL

Le BPJEPS APT a été conçu et organisé en partenariat avec les organismes de formation suivant :

- Le Comité Régional EPMM « Sports pour Tous » Midi-Pyrénées (31)
- La Fédération Régionale des MFR à Brens (81)

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

Nous vous invitons à nous contacter pour :

- répondre à toute information complémentaire
- recevoir un dossier d'inscription
- fixer un entretien individuel
- s'inscrire à l'une des **informations collectives** proposées par l'Organisme de Formation.

INFORMATION COLLECTIVE	
29.04.09 9 H 30 à Labège (31)	Maison des Sports Rue Buissonnière BP 81908 31319 Labège cedex Tél : 05.62.24.19.34
01.07.09 9 H 30 à Brens (81)	FRMFR Place du Lavoir 81600 BRENS 05.63.57.55.09

Arrêté de spécialité APT à consulter sur
à l'adresse suivante :
<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/IMG/pdf/aa240203.pdf>

LIEU DE LA FORMATION :

FEDERATION REGIONALE
des Maisons Familiales Rurales
Place du Lavoir – 81600 BRENS

Tél : 05.63.57.55.09 Fax : 05.63.57.20.17

e-mail : fr.midi-pyrenees@mfr.asso.fr
www.mfr-midipyrenees.fr

Moyens d'accès :

Train jusqu'à Gaillac
Autoroute A 68 sortie 9
..... Et co-voiturage !

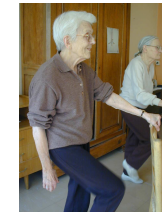
Hébergement et restauration :

Hébergement : nous contacter
Restauration : mise à disposition local et matériel
cuisine sur le lieu de formation.

**Dossier d'inscription
à retirer
à partir du 1^{er} février 2009**

**auprès du Comité Régional EPMM
« Sports pour Tous »**
Maison des Sports
Rue Buissonnière
BP 81908,
31319 LABEGE

<http://sportspourtous-mp.blogspot.com/>



DEVENEZ ANIMATEUR SPORTIF
En préparant le :

BPJEPS

*Brevet Professionnel, de la Jeunesse,
de l'Education Populaire et des Sports*

« Activités Physiques pour Tous »

UC 10 :
**Promouvoir, Animer le Milieu Rural
par les Activités Physiques pour Tous**

Date limite dépôt dossier : 4 septembre 2009

Début de la formation : 12 octobre 2009

Fin de la formation : 30 octobre 2010